

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VENDREDI 9 DECEMBRE 2022**

## **Liste des délibérations**

Le 9 décembre 2022 à 18 heures, le Conseil municipal de LA TOUR DU PIN s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

**Date de la convocation** : 2 décembre 2022

**Présidence** : Monsieur Fabien RAJON, maire

**Secrétaire de séance** : Monsieur Fabrice PACCALIN

**Etaients présents** : Mmes et MM. C. DURAND, A. GENTILS, D. CALLOUD, V. DURAND, C. HONNET, F. PACCALIN, S. BELGACEM (*départ à 19h03*) et Y. PLATEL-LIANDRAT, adjoints  
Mmes et MM. C. D'HANGEST, M. COCHARD, N. ZEBBAR, D. BERNARD, J.P. PAGET, I. MOINE, P. SALESIANI, E. GARCIA, J.M. GRILLET, J. RODRIGUES (*arrivée à 19h*), P. PERGET, B. SALMA, E. AOUN, G. STIVAL (*arrivée à 19 h*) et R. BOUVIER

<b>Pouvoirs</b> :	Mme Françoise AUDINET	Pouvoir à Mme Nicole ZEBBAR
	Mme Chantal GARIN	Pouvoir à Mme Corinne HONNET
	M. Jean-Philippe RAVIER	Pouvoir à M. Vincent DURAND
	Mme Valérie BOUREY	Pouvoir à Mme Claire DURAND

**Excusé/absent** : M. Pierre DUMONT

**Nombre de membres en exercice** : 29

**Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir** : 26 pour les délibérations 22-147 à 22-152  
28 pour la délibération 22-153  
27 pour les délibérations 22-154 à 22-180

## SOMMAIRE

<b>I</b>		Compte rendu des décisions prises (article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales)
<b>II</b>		Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 septembre 2022
		<b>Urbanisme</b>
<b>III</b>	22-147	Désaffectation - déclassement – échanges - cession – 41 rue pierre Vincendon
<b>IV</b>	22-148	Exercice du droit de priorité en vue de l'acquisition de la parcelle AD 97p et délégation du droit de priorité à la Société Dauphinoise pour l'Habitat
<b>V</b>	22-149	Cession de 2 locaux commerciaux situés 5 place Prunelle
<b>VI</b>	22-150	Signature d'une convention de mutualisation du logiciel d'instruction et du SIG avec les Vals du Dauphiné
<b>VII</b>	22-151	Avis de la commune sur la modification n° 1 du PLUi – version 2
		<b>Commande publique</b>
<b>VIII</b>	22-152	Concours de maîtrise d'œuvre – désignation du jury et règles d'indemnisation des candidats
		<b>Police municipale</b>
<b>IX</b>	22-153	Actualisation du système de vidéoprotection – instauration de la vidéo verbalisation
		<b>Commerce</b>
<b>X</b>	22-154	Prolongation de la « convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises par les communes, les EPCI et la métropole de Lyon » pour l'année 2023
<b>XI</b>	22-155	Modification du règlement des aides économiques
<b>XII</b>	22-156	Vote de subventions aux entreprises locales
<b>XIII</b>	22-157	Embellissement du centre-ville – indemnisation des professionnels – tranche 2
		<b>Vie associative</b>
<b>XIV</b>	22-158	Subvention aide à domicile aux personnes âgées à l'ADPA Nord Isère, l'ADMR de La Chapelle de la Tour et l'ADMR de Saint Didier de la Tour
<b>XV</b>	22-159	Reconduction de la convention avec l'association Isis Nord Isère pour l'organisation de permanences sur la commune de La Tour du Pin
<b>XVI</b>	22-160	Exercice 2022 – subvention aux associations – remboursement des frais de locations de salles
<b>XVII</b>	22-161	Exercice 2022 – versement d'une subvention exceptionnelle à deux associations (Groupe mycologique et botanique et Commune Libre Place de la Liberté)
		<b>Enseignement</b>
<b>XVIII</b>	22-162	Participation aux frais de fonctionnement de l'ULIS de l'école privée Saint Joseph de La Tour du Pin pour l'année 2022-2023 pour 3 élèves domiciliés à La Tour du Pin
		<b>Culture</b>
<b>XIX</b>	22-163	Convention d'occupation du bien communal - le grenier des Halles - à titre gratuit
<b>XX</b>	22-164	Ecole de musique – avenant n° 2 à la convention d'objectifs et de moyens
<b>XXI</b>	22-165	Convention de partenariat avec la ville de Dolomieu pour la coréalisation d'un spectacle de la saison 2022/2023

		<b>Ressources humaines</b>
<b>XXII</b>	22-166	Modification du tableau des emplois
<b>XXIII</b>	22-167	Modalités d'attribution des avantages en nature repas aux personnels de la cuisine centrale
<b>XXIV</b>	22-168	Recrutement de vacataires et d'agents contractuels de droit public pour les accroissements temporaires et saisonniers d'activités, le versement des indemnités accessoires des enseignants et les remplacements au titre de l'année 2023
<b>XXV</b>	22-169	Contrats d'assurance des risques statutaires
<b>XXVI</b>	22-170	Versement d'une subvention à l'amicale du personnel de la ville de La Tour du Pin
		<b>Juridique et assurances</b>
<b>XXVII</b>	22-171	Convention cadre de partenariat relative à la mise à disposition et l'utilisation occasionnelle de bâtiments privés ou publics
<b>XXVIII</b>	22-172	Convention relative au dépôt des archives de la commune de La Tour du Pin aux Archives départementales de l'Isère
<b>XXIX</b>	22-173	Résiliation anticipée et à l'amiable des baux à construction conclus avec la société Pluralis – impasse P. Claudel, rue P. Verlaine, rue L. Labbé, rue Marceau, du Midi et du Four Banal
		<b>Finances</b>
<b>XXX</b>	22-174	Budget principal 2023 - ouverture du quart des crédits en investissement
<b>XXXI</b>	22-175	Budget principal 2023 – versement d'une subvention au CCAS pour le 1 <sup>er</sup> trimestre 2023
<b>XXXII</b>	22-176	Dépôts de déchets sauvages – instauration d'amendes administratives
<b>XXXIII</b>	22-177	Dossier complémentaire de subvention – DSIL 2022
<b>XXXIV</b>	22-178	Vote des tarifs 2023
<b>XXXV</b>	22-179	Réitération d'une garantie d'emprunt à la Semcoda suite au réaménagement de deux lignes de prêt auprès de la CDC
<b>XXXVI</b>	22-180	Budget principal – décision modificative n° 2022-02

**I COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES (ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DE COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Le compte rendu des décisions prises n'amène aucune observation.

**II APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2022**

Le procès-verbal est approuvé sans observation.

**III 22-147 – DESAFFECTATION - DECLASSEMENT – ECHANGES - CESSION – 41 RUE PIERRE VINCENDON**

Adopté à l'unanimité.

**IV 22-148 – EXERCICE DU DROIT DE PRIORITE EN VUE DE L'ACQUISITION DE LA PARCELLE AD 97P ET DELEGATION DU DROIT DE PRIORITE A LA SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT**

Adopté à l'unanimité.

**V 22-149 – CESSION DE 2 LOCAUX COMMERCIAUX SITUES 5 PLACE PRUNELLE**

Adopté à l'unanimité.

**VI 22-150 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MUTUALISATION DU LOGICIEL D'INSTRUCTION ET DU SIG AVEC LES VALS DU DAUPHINE**

Adopté à l'unanimité.

**VII 22-151 - AVIS DE LA COMMUNE SUR LA MODIFICATION N° 1 DU PLUI – VERSION 2**

Adopté à l'unanimité.

**VIII 22-152 - CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE – DESIGNATION DU JURY ET REGLES D'INDEMNISATION DES CANDIDATS**

Adopté à l'unanimité.

**IX 22-153 - ACTUALISATION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION – INSTAURATION DE LA VIDEOVERBALISATION**

Adopté à l'unanimité.

**X 22-154 - PROLONGATION DE LA « CONVENTION D'AUTORISATION ET DE DELEGATION D'AIDES AUX ENTREPRISES PAR LES COMMUNES, LES EPCI ET LA METROPOLE DE LYON » POUR L'ANNEE 2023**

Adopté à l'unanimité.

**XI 22-155 - MODIFICATION DU REGLEMENT DES AIDES ECONOMIQUES**

Adopté à l'unanimité.

MM. D. Bernard, J. Rodrigues et R. Bouvier ne prennent pas part au vote.

---

**XII 22-156 - VOTE DE SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES LOCALES**

Adopté à l'unanimité.

MM. D. Bernard, J. Rodrigues et R. Bouvier ne prennent pas part au vote

**XIII 22-157 - EMBELLISSEMENT DU CENTRE-VILLE - INDEMNISATION DES PROFESSIONNELS - TRANCHE 2**

Adopté à l'unanimité.

MM. D. Bernard, J. Rodrigues et R. Bouvier ne prennent pas part au vote

**XIV 22-158 - SUBVENTION AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES A L'ADPA NORD ISERE, L'ADMR DE LA CHAPELLE DE LA TOUR ET L'ADMR DE SAINT DIDIER DE LA TOUR**

Adopté à l'unanimité.

**XV 22-159 - RECONDUCTION DE LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ISIS NORD ISERE POUR L'ORGANISATION DE PERMANENCES SUR LA COMMUNE DE LA TOUR DU PIN**

Adopté à l'unanimité.

**XVI 22-160 - EXERCICE 2022 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATIONS DE SALLES**

Adopté à l'unanimité.

**XVII 22-161 - EXERCICE 2022 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A DEUX ASSOCIATIONS (GROUPE MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE ET COMMUNE LIBRE PLACE DE LA LIBERTE)**

Adopté à l'unanimité.

**XVIII 22-162 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ULIS DE L'ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH DE LA TOUR DU PIN POUR L'ANNEE 2022-2023 POUR 3 ELEVES DOMICILIES A LA TOUR DU PIN**

Adopté à l'unanimité.

**XIX 22-163 - CONVENTION D'OCCUPATION DU BIEN COMMUNAL - LE GRENIER DES HALLES - A TITRE GRATUIT**

Adopté à l'unanimité.

**XX 22-164 - ECOLE DE MUSIQUE - AVENANT N° 2 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS**

Adopté à l'unanimité.

**XXI 22-165 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE DOLOMIEU POUR LA COREALISATION D'UN SPECTACLE DE LA SAISON 2022/2023**

Adopté à l'unanimité.

**XXII 22-166 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Adopté à l'unanimité.

**XXIII 22-167 - MODALITES D'ATTRIBUTION DES AVANTAGES EN NATURE REPAS AUX PERSONNELS DE LA CUISINE CENTRALE**

Adopté à l'unanimité.

**XXIV 22-168 - RECRUTEMENT DE VACATAIRES ET D'AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC POUR LES ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES ET SAISONNIERS D'ACTIVITES, LE VERSEMENT DES INDEMNITES ACCESSOIRES DES ENSEIGNANTS ET LES REMPLACEMENTS AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

Adopté à l'unanimité.

**XXV 22-169 - CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Adopté à l'unanimité.

**XXVI 22-170 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE LA TOUR DU PIN**

Adopté à l'unanimité.

**XXVII 22-171 - CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION ET L'UTILISATION OCCASIONNELLE DE BATIMENTS PRIVES OU PUBLICS**

Adopté à l'unanimité.

**XXVIII 22-172 - CONVENTION RELATIVE AU DEPOT DES ARCHIVES DE LA COMMUNE DE LA TOUR DU PIN AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ISERE**

Adopté à l'unanimité.

**XXIX 22-173 - RESILIATION ANTICIPEE ET A L'AMIABLE DES BAUX A CONSTRUCTION CONCLUS AVEC LA SOCIETE PLURALIS - IMPASSE P. CLAUDEL, RUE P. VERLAINE, RUE L. LABBE, RUE MARCEAU, DU MIDI ET DU FOUR BANAL**

Adopté à l'unanimité.

**XXX 22-174 - BUDGET PRINCIPAL 2023 - OUVERTURE DU QUART DES CREDITS EN INVESTISSEMENT**

Adopté à l'unanimité.

**XXXI 22-175 - BUDGET PRINCIPAL 2023 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS POUR LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023**

Adopté à l'unanimité.

**XXXII 22-176 - DEPOTS DE DECHETS SAUVAGES – INSTAURATION D’AMENDES ADMINISTRATIVES**

Adopté à l’unanimité.

**XXXIII 22-177 - DOSSIER COMPLEMENTAIRE DE SUBVENTION – DSIL 2022**

Adopté à l’unanimité.

**XXXIV 22-178 - VOTE DES TARIFS 2023**

Adopté à l’unanimité.

**XXXV 22-179 - REITERATION D’UNE GARANTIE D’EMPRUNT A LA SEMCODA SUITE AU REAMENAGEMENT DE DEUX LIGNES DE PRET AUPRES DE LA CDC**

Adopté à l’unanimité.

**XXXVI 22-180 - BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2022-02**

Adopté à l’unanimité.

*La séance est levée. Il est 19 heures 40.*